ACADÉMIE
DE LIMOGES

Liberté
Égalité
Fraternité

DPE – BUREAU DU REMPLACEMENT

Limoges, le 4 mars 2024

la Rectrice de l'académie de Limoges

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement du second degré

Affaire suivie par :
Marie-Emmanuelle Masdupuy
Tél : 05 55 11 42 11
Mél : marie-emmanuelle.masdupuy@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

Objet : **Mouvement intra-académique des personnels contractuels d'enseignement et d'éducation, vœux d'affectation rentrée 2024**
P.J: notice technique LILMAC

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le déroulement des opérations relatives au mouvement des personnels contractuels pour la rentrée 2024. Elles se dérouleront selon la procédure et le calendrier suivants:

1. SAISIE DES DEMANDES

La saisie des demandes s'effectue du **lundi 4 mars 2024 à 12 heures au vendredi 5 avril 2024, à 17 heures**, **passé ce délai, aucune demande ne sera prise en compte**.

Un point d'accès est mis à disposition dans chaque établissement.

Adresse de connexion de l'application LILMAC: https://appli.ac-limoges.fr/lilmac/

IMPORTANT : le mot de passe choisi doit comporter 6 caractères et les lettres doivent obligatoirement être saisies en majuscules.

2. VŒUX

Les vœux peuvent porter sur des établissements, des départements ou l'académie et sont limités à 5. Les codes figurent au répertoire national des établissements disponibles dans votre établissement.

3. ACCUSES DE RECEPTION

Ils seront transmis dès le mardi 30 avril 2024, par voie postale**, aux établissements.** Les chefs d'établissement compléteront leurs avis. Les accusés de réception seront ensuite signés par l'enseignant contractuel.

Les accusés de réception et les pièces justificatives seront retournées par voie postale pour le mardi 21 mai 2023 à l'adresse suivante :

Rectorat de Limoges
Bueau du remplacement
13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette information auprès des agents concernés placés sous votre autorité.

Pour la Rectrice et par délégation
La responsable de la division des personnels enseignants,

Marie-Emmanuelle MASDUPUY